

(Ce n'est pas parce que l'on est peu nombreux à partager un avis, que la Raison n'est pas nôtre...)

Cela s'est passé comme d'habitude. La veille du Conseil de Métropole, le jeudi, une page complète dans la presse est réservée à André Rossinot et on y est informé des décisions qui seront votées par le Conseil de Métropole... le lendemain ! C'est une conception particulière de l'exercice démocratique. Mais c'est la marque de fabrique de la majorité du Grand Nancy.

Donc jeudi 22 mars, cet article complaisant n'était ni plus ni moins qu'un communiqué de presse d'André Rossinot. La preuve, on y retrouve tout le verbiage habituel qui n'a d'autre intention que d'endormir le bon peuple.

Morceaux choisis : "les défis de l'audace, du bien-être et des liens",... "Forte de son passé créatif, la Métropole du Grand Nancy doit inventer une nouvelle ambition pour développer l'attractivité du territoire",... "faire de Nancy la capitale de l'innovation systémique",... "l'ouverture d'une école de l'intelligence collective"... Etc, etc. Comment imaginer l'intelligence collective, quand le propos est ainsi vide de sens ? Cela s'appelle des éléments de langage fabriqués de toutes pièces et mis à la disposition des communicants...

Il paraîtrait que "plus de 350 à 400 élus se sont mobilisés ainsi que l'ensemble des 500 élus des conseils municipaux de la Métropole pour travailler sur ce Projet Métropolitain"... Pour ceux qui y étaient, le compte n'y était pas.

Mais comment peut-on parler d'intelligence collective quand la réunion est plombée par un interminable discours introductif du Président, qui laisse ensuite place aux seules questions autorisées (les autres sont écartées, il est répondu que ce n'est ni le moment, ni le lieu... Or, ce n'est jamais ni le moment, ni le lieu de poser les questions pertinentes).

Comment peut-on parler d'intelligence collective, quand le travail du Conseil de Développement Durable n'est jamais exploité et jamais communiqué aux élus du Conseil de Métropole, alors que notre règlement l'exige...

Comment peut-on imaginer la démocratie quand au Conseil de Métropole, les Rapporteurs (de droite)

ne sont pas limités en temps, alors que les autres intervenants le sont ?

Résultat : les Conseils de Métropole sont interminables, soporifiques, inintéressants,... Le verbiage est systématiquement de mise, on aligne des mots derrière des mots pour aboutir à un charabia insensé et tellement loin du quotidien vécu par nos concitoyens. On légitime tout ça en payant des études aussi coûteuses qu'inutiles. Dans un Conseil de Métropole, où il n'est pas rare de trouver 80 points à l'ordre du jour, quand sur les premiers points le Rapporteur intervient pendant 20 ou 30 minutes et que le Président conclut tout aussi longuement après les intervenants (qui ont eux chacun 5 minutes), il n'est pas rare qu'au bout de trois heures, on n'ait étudié que 4 points sur 80. Alors, par lassitude, les autres points sont survolés à vitesse grand V. Les élus ont été dissuadés de débattre.

Le Groupe de Gauche demande seulement à ce que les Rapporteurs soient limités à 5 minutes de présentation de la délibération, que les élus ont de toute manière pu lire avant...

Et puis, il y a le Projet Métropolitain. D'accord, il y a eu des réunions. Mais ce projet est une coquille vide, il n'est qu'une présentation édulcorée de ce que le Président de la Métropole et ses quelques proches ont décidé.

Juste quelques exemples....

=> Quid de la demande d'une réunion en plénière du Conseil de Métropole à propos du Grand Nancy Thermal

et de ses incidences financières ?

= > Quid de la volonté exprimée par les Grands Nancéiens de voir un vrai tram moderne et fiable qui monte

jusqu'à Brabois sans rupture de charge.

=> Quid du projet d'aménagement du secteur de la Plaine Flageul à Tomblaine en Zone dédiée majoritairement

aux activités sportives et de loisirs, aménagée, moderne et attractive par investissements privés ? Projet cohérent,

d'intérêt métropolitain, que je propose depuis plusieurs années.

Nous vivons une époque formidable ! Quand on veut masquer son impuissance on dénomme les choses ou les gens différemment, pour être plus décent... Aujourd'hui, il n'y a plus d'aveugles, il y a des non-voyants / plus de sourds, il y a des malentendants / il n'y a plus de chômeurs, il y a des demandeurs d'emplois / il n'y a plus de

clochards, il y a des SDF...

A Nancy, il n'y a plus le Haut du Lièvre, il y a le Plateau de Haye ! Mais l'ami architecte est toujours là omniprésent...

La Communauté Urbaine hier et la Métropole aujourd'hui sont les collectivités en France qui se sont attribué le plus de compétences, parce qu'il faut tout maîtriser, tout régenter et empêcher ainsi les élus de proximité que sont les maires de pouvoir agir.

Alors, là aussi, pour ne pas dire que le Grand Nancy et André Rossinot sont compétencivores, ont utilisé une expression très étudiée, on dit que "la Métropole est très intégrée" ! et on ajoute qu'elle va "vers une intégration toujours plus forte" ! Comment voulez-vous qu'un électeur, un citoyen, normalement intelligent comprenne ce qui est en train de se "tramer" là ?

Braves gens, ils sont en train de mettre vos communes sous tutelle. Interpellez votre maire, demandez-lui de ne pas se laisser faire, demandez-lui de vous défendre mieux, car à la fin ce sera toujours vous qui paierez la note.

Le journal reprend ce que je dis depuis plusieurs années (ce sont les mêmes qui me reprochent de trop me répéter...), il est écrit : "le niveau d'endettement par habitant étant un des plus forts de France (...), il va falloir changer de paradigme. Mutualiser d'avantage(...) Pour les Maires, c'est un vrai sujet d'inquiétude. La remise en cause de leurs compétences propres, du moins de ce qu'il en reste" (fin de citation).

La situation est très grave, ils sont en train de vous confisquer vos élus locaux pour vous jeter dans les mains de cette technocratie inhumaine, qui ignore la notion même de service public de proximité. Mais pire encore, la Métropole, mal gérée, trop endettée utilise le subterfuge de la mutualisation de moyens pour piéger les communes qu'elle considère comme une variable d'ajustement budgétaire (exemple : la Place Thiers et le Palais des Congrès ont coûté une fortune, ils récupèrent ça sur ce qu'ils appellent l'entretien des voiries secondaires dans vos quartiers... Et le citoyen lambda, qui ne sait rien de tout ça, il interpelle le maire impuissant sur les rues et trottoirs qui se dégradent)

Quelques exemples, si vous voulez informer votre maire :

=> La loi a prévu de transférer l'aide à la pierre à la Métropole. Jusque là, les bailleurs sociaux demandaient aux maires

l'avis et autorisation, lorsqu'ils voulaient revendre des logements sociaux. C'est très importants, parce que les maires peuvent ainsi organiser le développement de l'habitat sur leur territoire de façon équilibrée, avec discernement, car ils ont une connaissance fine de chaque quartier... La loi n'oblige pas à transférer cette autorisation au Président de la Métropole qui n'est pas un élu de proximité et qui ne peut pas organiser les équilibres avec discernement... Et bien ils ont fait voter ce transfert de compétence au dernier Conseil de Métropole. Le maire n'aura plus rien à dire. Et on sait comment ça se passe dans cette Métropole, le pouvoir ne se partage pas !

=> La Métropole a prescrit l'élaboration de son RLPI (Règlement Local de Publicité Intercommunal) qui viendra se substituer aux règlements communaux (encore une compétence de moins)... Savez-vous que la Métropole propose aux mairies "pour les aider, pour mutualiser les moyens" d'instruire leurs dossiers ? Sachez que rien n'oblige les mairies à transférer ces instructions de dossiers, d'autant plus que cela induira forcément que la Métropole revendiquera de percevoir les recettes aujourd'hui perçues par les communes... Dites le à votre maire !

=> La loi rend désormais obligatoire la fonction de DPO (Délégué à la Protection des Données) dans les organismes publics, pour des missions techniques et complexes dans le cadre de l'évolution réglementaire "Informatique et Libertés". La Métropole propose aux communes de mutualiser un poste pour cela. Elle demande aux communes 0,35€ par habitant. A Tomblaine, il en coûterait à la Commune 3055,15€ par an. Nous avons préféré conventionner avec le Centre de gestion qui, pour la même prestation, demande 240€ par an... Dites-le à votre maire.

=> Et puis soyez vigilants, aujourd'hui, on sait que la mutualisation de l'informatique par le Grand Nancy n'est pas satisfaisante et que cela coûte plus cher aux communes qui ont bien voulu l'accepter. Le problème, c'est que les maires sont souvent pris en otages et qu'ils n'ont pas le choix dans ce système... Il est proposé la mutualisation des Ressources Humaines... Croyez-vous que beaucoup d'employés communaux ont envie de dépendre administrativement de la Métropole ? Et quand est-ce qu'on leur demande leur avis ?

Ce n'est pas la Métropole qui doit faire ou défaire les Communes. La Métropole est constituée par les communes, ce sont les Communes qui doivent faire Métropole. Les Communes ont besoin de la Métropole et la Métropole doit être à leur service.

À la Métropole

Grand Nancy Métropole
samedi 31 mars 2018 11:33

La Métropole étouffera et ne pourra plus être, si elle continue à dissoudre les Communes. La Commune est peut-être une exception française... et alors ? C'est le socle de la République, c'est l'assurance par la proximité de la qualité du service public qui lui est le garant de la Liberté, de l'Égalité, et de la Fraternité. Affaiblir les Communes consiste à abandonner les plus fragiles, déshumaniser la politique...

Vous avez dit Projet Métropolitain ? Attention... Entreprise de démolition.